

Dirk Hijsselinckx srl
Agent immobilier - Syndic
Beverstraat 12/1
9400 NINOVE

Ninove, le 10 novembre 2022

Tél : 054/50.38.50
GSM : 0478/43.15.98
I.P.I. : 207.243

Aux membres de l'association
des copropriétaires
de la Résidence « Artemis »
Avenue du Scheutbosch 34

1080 Bruxelles

Madame, Monsieur,

Objet : Résidence « ARTEMEIS », Avenue du Scheutbosch 34 à
1080 Bruxelles
Assemblée Générale - Rapport

Rapport de l'assemblée générale extraordinaire de
l'ACP Résidence Artemis,
Avenue du Scheutbosch 34 à 1080 Bruxelles
tenue
mercredi, le 26 octobre à 18.00 hr.
Dans l'appartement de Mme Dreesen
Avenue du Scheutbosch 34
1080 Molenbeek-Saint-Jean

ORDRE DU JOUR

0. Annotation des présences;

Tous les propriétaires ont été valablement convoqués, et dix propriétaires sur dix sont présents ou représentés, représentant ensemble 10.000 quotités sur 10.000.

L'assemblée peut valablement délibérer sur l'agenda.

1. Désignation d'un Président de séance et de deux scrutateurs;

Mme Dreesen accepte la Présidence de la séance,
Mme Bashimubwabo Florence assume la fonction de scrutateur.

2. Gestion administrative

2.1 PV AGE dd 23.05.2022

Correction du point 1. Du rapport du 23.05.2022 : Mme Van Outgaerden assume la fonction de scrutateur.

3. Gestion Financière

3.1 Décomptes clôturés au 31.12.2021

Décompte 31.12.2021

Total des dépenses : € 20.717,63
Provisions : € -20.000,00
Solde : € 717,63

Dépenses extraordinaires : € 5.758,32, dont

- Fonds de réserve : € 5.000,00
- Badges: € 207,52
- Débouchage : € 550,80

Dépenses ordinaires : € 14.959,31

Fonds de réserve :

31.12.2020 : € 34.262,61
Domotique Heroes : € - 4.427,62
Sanipeint : € - 4.764,70
Appels 2021 : € 5.000,00
31.12.2021 : € 30.070,28

3.2 Rapport du commissaire aux comptes
Madame Woldock a procédé à la vérification des comptes.
Elle donne rapport de sa vérification.

L'assemblée approuve à l'unanimité le décompte clôturé au 31.12.2021.

3.3 Décharge au syndic et vérificateur aux comptes
L'assemblée donne décharge au syndic et au vérificateur aux comptes pour la gestion jusqu'au 31.12.2021.

3.4 Budget des dépenses 2022-2023
Les dépenses de l'année 2022 s'élèvent à la date du 25.10.2022 à € 12.021,10.

La totalité des dépenses estimées s'élèvent à € 15.133,15 en dehors des dépenses extraordinaire encore à faire pendant cette année.

Pour l'année 2023 le budget est mis à € 15.500,00 pour les dépenses ordinaires.

Dépenses extraordinaires :

- La mise en conformité du tableau d'électricité :
- Éclairage des paliers :

L'assemblée approuve le budget à l'unanimité des voix.

3.5 Fonds de roulement
Le fonds de roulement s'élève à e 4.000,00.

3.6 Fonds de réserve
31.12.2021 : € 30.070,28
Pas d'augmentation en 2022, ni en 2023.

4. Gestion technique

4.1 Réseau Proximus - Fibre optique
Le câblage vers les appartements passera par la gaine des conduites d'eau froide.

4.2 Roofing au rez
Ce point reste sans suite maintenant.

4.3 Paillasson dans l'ascenseur
Il est décidé de ne pas mettre un paillasson dans l'ascenseur.

4.4 Dégâts dans l'ascenseur
Le vélo et la trottinette du fils de Mr Venture ont fait des dégâts dans l'ascenseur.
Un e-mail sera envoyé au nettoyer pour nettoyer le bas des portes au rez-de-chaussée et au 3^e étage.

4.5 Main courante à l'extérieur de l'immeuble
Un installateur n'a pas encore été retenu.
Ce point sera reporté à l'AG DE 20223.

5. Règlement ordre intérieur (R.O.I)

5.1 Infractions au R.O.I.

6. Contrats en cours

- 6.1 Société de nettoyage : Arthur Rousseau
- 6.2 Assurance de l'immeuble : Axa Belgium
- 6.3 Caci Security : Videophonie
- 6.4 Entretien Jardin : CPM Garden
- 6.5 Electricité : Engie-Electrabel
Contrat fixe jusqu'en Avril 2024.
- 6.6 Entretien ascenseur : Coopman
- 6.7 Entretien adoucisseur : Culligan
- 6.8 Entretien des égouts : DMO

7. Mandats

- 7.1 Mandat du syndic - Prolongation
Il est décidé de prolonger le mandat du syndic jusqu'au 30.11.2023.
- 7.2 Mandat du Commissaire aux comptes
Madame Waldock accepte la fonction de Commissaire aux comptes.
- 7.3 Conseil de Gérance
Sont élu comme membre du Conseil de Gérance :
Mme Dreesen, Mme Waldock, Mr De Diego.

8. Divers

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance vers 20.00 hr.
Tous les propriétaires encore présent signent les notules de la réunion.

Pour l'ACP,
Dirk Hijsselinckx srl
Syndic